

Suiker Unie/Royal Cosun

Table des matières

Structure de la propriété _____	1
Présence mondiale _____	2
Capacité de production installée de l'UE _____	2
Derniers développements : opérations de raffinage et développements de marché __	2
Liens avec les secteurs sucriers ACP _____	3
Questions et perspectives _____	4
Notes et sources _____	6

Structure de la propriété

Suiker Unie est une filiale de la coopérative d'agriculteurs Royal Cosun (plus connue sous le nom de Cosun). Cosun a été créée au début du XX^e siècle par des cultivateurs de betterave pour transformer leur betterave sucrière, mais aujourd'hui elle transforme également d'autres matières premières (telles que les pommes de terre, les racines de chicorée, les fruits et légumes) en toute une série de produits et ingrédients (principalement le sucre, les ingrédients alimentaires, l'énergie, les produits chimiques et l'alimentation animale) présentant des applications multiples.

Outre Suiker Unie, Cosun possède un certain nombre de filiales : Sensus, qui est active dans la production d'inuline, un polysaccharide de type fructose ; Aviko (pommes de terre) ; SVZ (fruits et légumes) ; et le groupe Duynie (alimentation animale et amidon)¹. Cosun a récemment lancé une entreprise conjointe avec l'entreprise néerlandaise de produits chimiques renouvelables Avantium et le producteur de sucre belge Finasucre, pour développer des bioplastiques à partir de la betterave sucrière. Il s'agit là d'un domaine pour lequel l'analyste Rabobank prévoit un taux de croissance annuel moyen de 40% au cours des prochaines années, contre 5% pour le bioéthanol et une demande stable sur les marchés alimentaires. Le développement d'autres utilisations de la betterave que le sucre et l'amidon est considéré comme important, étant donné l'augmentation prévue de la concurrence sur les marchés du sucre et de l'amidon de l'UE après 2017². La coopérative Cosun a donc évolué vers un groupe agro-industriel diversifié.

Bien que Cosun ait sa propre marque de sucres (Van Gilse), proposant une large gamme de sucres cristallisés et spéciaux³, ses principaux clients sont l'industrie alimentaire. Cosun entend répondre aux besoins de toute une série de clients en matière d'ingrédients alimentaires liés au sucre dans le cadre de son orientation vers la maximisation des recettes pour ses propriétaires agriculteurs.

Présence mondiale

En 2009, Suiker Unie a racheté la division sucrière de Danisco à Anklam⁴ (dans le nord-est de l'Allemagne) dans le cadre des accords de cession imposés par l'autorité de la concurrence de l'UE à la suite du rachat de la division sucrière de Danisco par Nordzucker. L'acquisition a été considérée comme « [venant renforcer] la position de Suiker Unie sur le marché du sucre et des produits à base de sucre dans le nord-ouest de l'Europe et [offrant] davantage d'opportunités de desservir des clients internationaux »⁵.

Capacité de production installée de l'UE

Suiker Unie est dotée d'un quota sucrier de 805 000 tonnes pour ses opérations aux Pays-Bas, tandis que l'usine Anklam a amené avec elle son propre quota sucrier (112 000 tonnes) et sa propre clientèle, ainsi qu'une capacité annuelle de production de 50 millions de litres de bioéthanol à partir de la betterave sucrière.

Avec les réformes du secteur sucrier de l'UE de 2005, Cosun a entrepris une restructuration majeure de ses opérations sucrières. Elle a racheté CSM Suiker BV, et trois de ses cinq usines aux Pays-Bas ont été fermées. Suiker Unie compte maintenant cinq usines :

- trois sucreries – deux aux Pays-Bas à Dinteloord et Vierverlaten, et une en Allemagne à Anklam ;
- une usine de production de sucres spéciaux à Puttershoek, Pays-Bas, qui produit du sucre mou et du sucre glace en conditionnement commercial et industriel, et du sucre en morceaux, ainsi qu'une usine d'ensachage ;
- une usine de production de sucres spéciaux à Roosendaal, qui produit du sucre liquide, de la « vercosine » et du « melado » pour un usage industriel et des sirops de consommation.

Cosun/Suiker Unie représente environ 6 % de la production de sucre de l'UE à partir de la betterave et de la canne.

Derniers développements : opérations de raffinage et développements de marché

La restructuration de l'entreprise semble avoir renforcé sa position financière. En 2013, Suiker Unie a enregistré la plus forte production de sucre par hectare dans l'UE. Le prix élevé de la betterave a mené à une augmentation sensible du rendement financier de l'entreprise sur la production de betterave, qui est passé de 2 902 €/ha en 2008 à 4 871 €/ha en 2012. Bien que cette hausse s'explique en partie par une meilleure efficacité des opérations de transformation de la betterave sucrière de l'entreprise, le rapport annuel de Cosun pour 2012 a également noté la contribution des « ventes de sous-produits tels que la pulpe et les mélasses » aux performances financières globales.

En 2013, le chiffre d'affaires de Suiker Unie « a augmenté grâce à une hausse des ventes de sucre », alors que les prix du sucre étaient en baisse sur le marché mondial. Cependant, les mesures adoptées par la CE en 2013 pour faire face aux déficits d'approvisionnement ont débouché sur « une chute sensible des prix à la fin 2013 » sur le marché de l'UE. Cela a entraîné une baisse des prix des contrats en 2014, et les résultats financiers de Suiker Unie en 2014 « seront par conséquent inférieurs », selon l'entreprise⁶.

Tableau I : Production de sucre néerlandaise (production sous quota et hors quota), 2009/10-2013/14

Campagne de commercialisation	Superficie (x 1 000 ha)	Rendement (t/ha)	Production sous quota (tonnes)	Production hors quota (tonnes)	Total (tonnes)	Production hors quota (en % du quota)
2013/14*	73,3	12,9	804 888	143 015	947 903	17,8
2012/13	73	13,2	804 888	178 571	983 459	22,2
2011/12	73	13,6	804 888	178 480	983 368	22,2
2010/11	71	12,3	804 888	88 242	893 130	11
2009/10	72	13,7	804 888	168 878	973 766	21

* Estimation.

Source : CE, avril 2014⁷.

Vu le record atteint en termes de production de sucre par hectare et l'ampleur de la production de betterave hors quota sur la plupart des années, Suiker Unie semble bien placée pour accroître sa production de sucre lorsque les quotas nationaux de production de sucre de l'UE seront abolis.

Liens avec les secteurs sucriers ACP

Suiker Unie note dans son rapport annuel qu'en mars 2010 l'entreprise a conclu un partenariat avec Solidaridad, un réseau international visant à créer « des chaînes d'approvisionnement durables du producteur au consommateur », afin de promouvoir une production de sucre durable en Afrique australe⁴. Suiker Unie s'est engagée à « mettre son expertise au service de la durabilité » pour développer le secteur sucrier d'Afrique australe, et pour accroître le volume de sucre de canne brut transformé de qualité supérieure livré sur les marchés de l'UE⁴. D'après Cosun, elle a adopté cette stratégie en raison des incertitudes concernant l'avenir du régime sucrier de l'UE qui pourrait inclure « des réductions supplémentaires des quotas ou des importations plus élevées »⁴.

Dans un contexte de quotas de production nationaux et de prix européens élevés, la transformation de sucre de canne brut présente un intérêt commercial évident, puisqu'elle améliore l'utilisation de la capacité des opérations de raffinage et dope les volumes des ventes de sucre de l'entreprise. Cela est d'autant plus vrai que le raffinage de sucre de canne brut intervient dans le cadre d'opérations courantes de raffinage de la betterave, à un coût par conséquent marginal. Ce co-raffinage est facilité par l'emplacement des usines de Suiker Unie à proximité des infrastructures portuaires et par le fait que l'entreprise possède un terminal sucrier et un entrepôt précédemment utilisés pour l'exportation de sucre.

Ces pratiques qui ont suivi la restructuration de Cosun ont conduit à une augmentation considérable des importations de sucre brut en provenance de fournisseurs ACP, qui sont passées de moins de 1 000 tonnes en 2009/10 à près de 48 000 tonnes en 2011/12. Si la majeure partie de ce sucre (59,6 %) était approvisionnée auprès de pays d'Afrique orientale et australe, les 40,4 % restants l'étaient en Jamaïque. Cependant, en dépit de cette augmentation, en 2011/12, Cosun ne transformait encore que 2,6 % des importations européennes de sucre ACP.

En 2013, il a été estimé que, au total, environ 100 000 tonnes de sucre de canne brut ont été transformées par Cosun.

Tableau II : Fournisseurs de sucre ACP/PMA vers les Pays-Bas (en tonnes, équivalent sucre blanc)

	2009/10	2010/11	2011/12
Zimbabwe	-	-	25 328
Jamaïque	-	-	19 375
Swaziland	-	-	1 507
Maurice	901	1 610	1 029
Ouganda	-	485	399
Malawi	-	-	292
Total	901	2 095	47 930

Source : CE, « Evolution of the sugar imports in the European Union from LDCs and ACP countries », 31 mai 2013⁸.

Questions et perspectives

Dans son rapport annuel pour 2012, Cosun a noté qu'avec l'abolition des quotas de production de sucre de l'UE « il pourrait être possible de développer la culture de la betterave aux Pays-Bas ». Le rapport ajoute que l'entreprise se prépare « à un accroissement éventuel des opportunités d'exportations grâce à des améliorations dans notre base des coûts relatifs »¹. Cela semble viable, étant donné l'existence de niveaux élevés de production de betterave sucrière hors quota.

Cependant, la mesure dans laquelle les agriculteurs qui détiennent Cosun développeront la production de betterave sucrière dépendra de l'attrait commercial de la betterave sucrière par rapport aux retours financiers sur d'autres cultures arables potentielles. Cela sera influencé par les développements à la fois au sein et en dehors du secteur sucrier. La stratégie d'entreprise suivie par Cosun a été conçue pour laisser toutes les options ouvertes, avec un accent global mis sur la maximisation des revenus issus de « la transformation durable de matières premières végétales pour créer des produits et ingrédients alimentaires, de l'alimentation animale, des applications non alimentaires et de l'énergie renouvelable »¹.

Par conséquent, à l'avenir, les agriculteurs pourraient augmenter, ou pas, la production de betterave sucrière. Même si la production de betterave s'accroît, cela n'entraînera pas nécessairement une augmentation de la production de sucre, étant donné la quête active d'opportunités commerciales pour d'autres produits basés sur la betterave. La principale préoccupation sera de savoir comment maximiser les revenus issus de la transformation de matières premières végétales en une série de produits à plus forte valeur ajoutée. Le développement futur des activités du secteur sucrier de Cosun sera déterminé de manière décisive par les opportunités de marché disponibles.

C'est dans ce contexte que doit être envisagé l'avenir du co-raffinage de sucre de canne brut ACP par Cosun. Si des opportunités de marché rémunératrices peuvent être identifiées pour le sucre ACP raffiné ou le sucre de canne brut ACP conditionné, Cosun/Suiker Unie aura ainsi un intérêt commercial à maintenir, voire développer, ses opérations de co-raffinage de sucre de canne brut. Dans le cas contraire, l'entreprise aura beaucoup moins d'intérêt pour le co-raffinage, étant donné la levée des plafonds de quota sur la production nationale de sucre.

L'avenir du co-raffinage de sucre de canne brut ACP doit par conséquent être envisagé sous l'angle :

- a) de la contraction de la demande globale de sucre de l'UE (qui a accusé une baisse de 6,6 % entre 2012 et 2023, d'après les prévisions de la CE) ;
- b) de l'augmentation de la part des producteurs d'isoglucose sur le marché global des édulcorants de l'UE (la CE prévoit que la production d'isoglucose va plus que tripler, passant de 3,5 % à 11,5 % du marché des édulcorants)⁹ ;
- c) de l'émergence et du succès grandissant des édulcorants alternatifs non sucriers tels que la stévia¹⁰ ;
- d) des campagnes de santé émergentes contre les teneurs élevées en sucre dans les produits alimentaires transformés, comme la campagne Action on Sugar de janvier 2014, qui préconise une réduction de 30 % des sucres « cachés »¹¹.

Cosun/Suiker Unie est bien consciente des tendances à une plus forte concurrence et à une plus grande concentration de la puissance d'achat au sein du marché sucrier de l'UE, et sa stratégie d'entreprise vise à maintenir une clientèle diversifiée. Actuellement, ses cinq plus grands clients représentent moins de 20 % du chiffre d'affaires de l'entreprise, ce qui laisse supposer qu'un niveau élevé de diversification a déjà été atteint.

Dans ce contexte, une question se pose :

- dans quels segments spécifiques du marché sucrier de l'UE sont susceptibles de se présenter des opportunités attractives d'un point de vue commercial pour le sucre de canne ACP, qui ne fassent pas concurrence avec la propre production de sucre basée sur la betterave d'un co-raffineur et qui ne s'exposent pas à la concurrence de l'isoglucose et des édulcorants alternatifs ?

Bien que des opportunités puissent se présenter pour toute une série de sucres de canne spéciaux, le domaine présentant le plus grand potentiel de croissance et qui n'entre pas en concurrence avec la production de sucre basée sur la propre betterave des co-raffineurs ou avec la production d'isoglucose en pleine croissance est le sucre du commerce équitable.

Si l'approvisionnement en sucre certifié commerce équitable provenant de sources ACP dépasse actuellement la demande, les possibilités d'expansion de la demande industrielle pour du sucre certifié commerce équitable étaient jusqu'il y a peu jugées considérables. Toutefois, cette expansion potentielle pourrait maintenant être freinée par les changements récents apportés aux règles d'étiquetage commerce équitable. Ceux-ci permettent à un deuxième type de label commerce équitable d'être utilisé si un seul ingrédient commerce équitable entre dans la fabrication des produits alimentaires transformés¹². Cette modification devrait doper l'utilisation de cacao commerce équitable dans le chocolat, mais pourrait limiter la croissance de la demande industrielle pour du sucre certifié commerce équitable, puisqu'il n'est plus exigé dans le cadre de ce système d'utiliser dans un produit tous les ingrédients commerce équitable disponibles pour qu'il se voie appliquer la nouvelle forme d'étiquetage commerce équitable.

Il semble également exister un potentiel d'expansion du sucre certifié commerce équitable de consommation directe sur certains marchés européens, pour lequel des stratégies de développement du marché claires devront être élaborées et mises en œuvre.

Notes et sources

1. Royal Cosun, Rapport annuel 2012
http://www.cosun-jaarverslag.nl/2012/index.php?language_id=2
2. *Foodqualitynews.com*, « Sugar and starch producers cash in on bioplastics », 28 janvier 2014
<http://www.foodqualitynews.com/Innovation/Sugar-and-starch-producers-cash-in-on-bioplastics>
3. Pour plus de détails, voir <http://www.suikerunie.nl/Products.aspx>
4. Royal Cosun, Rapport annuel 2010
http://www.cosun-jaarverslag.nl/2010/index.php?language_id=2
5. Royal Cosun, « Suiker Unie given green light to buy German sugar producer », 19 février 2009
<http://www.flex-news-food.com/console/PageViewer.aspx?page=22173&source=xml>
6. Royal Cosun, « Cosun posts excellent 2013 results », 13 février 2014
<http://www.cosun.com/SpecialPages/Archief/2014/Uitstekende-jaarcijfers-2013-voor-Cosun.aspx>
7. EC Committee for the Common Organisation of Agricultural Markets, « Balance sheet », avril 2014
http://ec.europa.eu/agriculture/sugar/balance-sheets/balance-sheet_en.pdf
8. CE, « Evolution of the sugar imports in the European Union from LDCs and ACP countries », rapport au Parlement européen et au Conseil, COM(2013) 323 final, 31 mai 2013
<http://www.ipex.eu/IPEXL-WEB/dossier/files/download/082dbcc53eea9c03013ef9ddff060a57.do>
9. CTA, *Agritrade*, « Des perspectives de marché plus limitées prévues pour les importations de sucre après 2017 », 3 mars 2014
<http://agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Sugar/More-limited-market-prospects-projected-for-sugar-imports-beyond-2017>
10. CTA, *Agritrade*, « Les utilisateurs de sucre appellent à la réforme du régime d'importation de sucre de l'UE », 11 avril 2014
<http://agritrade.cta.int/Agriculture/Commodities/Sugar/Sugar-users-call-for-reform-of-EU-sugar-import-regime>
11. CTA, *Agritrade*, « Campagne en faveur d'une réduction de l'apport en sucre dans les aliments transformés », 24 février 2014
<http://agritrade.cta.int/en/Agriculture/Commodities/Sugar/Campaign-launched-to-reduce-sugar-intake-through-processed-foods>
12. CTA, *Agritrade*, « De nouvelles règles d'approvisionnement en commerce équitable dopent le secteur du cacao mais pourraient réduire les opportunités commerciales pour le sucre certifié commerce équitable », 6 mars 2014
<http://agritrade.cta.int/en/Agriculture/Topics/Product-differentiation/New-Fairtrade-sourcing-rules-boost-cocoa-sector-but-could-reduce-market-opportunities-for-Fairtrade-certified-sugar>



Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution conjointe ACP-UE active dans le développement agricole et rural des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Le CTA a pour mission de promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition, et encourage une gestion durable des ressources naturelles. Cela est réalisé en fournissant des produits et services permettant un meilleur accès à l'information et des connaissances, facilitant le dialogue politique et de renforcement des capacités des institutions de développement agricole et rural et des communautés dans les pays ACP.

Centre Technique de Coopération
Agricole et Rurale (ACP-UE)
Postbus 380
6700 AJ Wageningen
Pays-Bas
Tél: +31 (0) 317 467 100
E-mail: cta@cta.int - www.cta.int